Résolution de l'Assemblée générale du comité de grève de la HETSL (HES-SO) adressée au Conseil d'État

Coupes budgétaires : mobilisation et grève !

Lors de la journée de mobilisation et de grève du mardi 18 novembre 2025, l'Assemblée générale (AG) du personnel s'est réunie pour discuter de la mobilisation en cours contre les coupes budgétaires et les suites qu'elle souhaite lui donner.

L'AG constate qu'à ce jour le Conseil d'État reste sourd à la demande des employé·es des services publics et parapublics d'ouverture de négociations pourtant clairement exprimées et soutenues par l'ampleur de la mobilisation en cours.

À la suite de ce constat, le comité de grève de la HETSL se fait caisse de résonance des préoccupations des terrains impactés (par exemple EVAM, personnes âgées, petite enfance). Elle refuse les coupes : l'austérité n'est pas une nécessité mais un choix politique dans un champ déjà sous-doté et en souffrance. Même si certains secteurs ne sont pas directement touchés, les coupes auraient des effets sur eux par ricochet (davantage de précarité sur l'ensemble de la population). Ces coupes dénotent d'une vision à court terme car ces économies auraient un coût humain et économique important et à long terme. En outre, elles accentueraient la pénurie et la souffrance du personnel. En tant que lieu de formation, le corps enseignant de la HETSL est responsable que les futur·es professionnel·les puissent travailler dans des conditions conformes à la mission du travail social.

L'AG du comité de grève de la HETSL réaffirme ainsi, par cette résolution, le dispositif de lutte voté lors de l'AG du personnel des services publics et parapublics le 30 octobre, à savoir. **Elle est déterminée à poursuivre et intensifier la mobilisation pour l'ouverture de négociations avec le Conseil d'État en vue de faire aboutir ses revendications.**

Elle s'engage à :

- **se mettre en grève les 25 et 26 novembre ;**
- **à participer / initier des actions durant les journées des 25 et 26 novembre, et au-delà, jusqu'à ce que le Conseil d'État recule ;**
- **à participer à l'AG des employé·es des services publics et parapublics le mardi 25 novembre à 18h30 (lieu à définir) en envoyant des délégué·es de notre lieu de travail en lutte.**
- **à participer en masse à la manifestation unitaire du mercredi 26 novembre ;**

Elle appelle l'ensemble de la population à participer à la manifestation du 26 novembre prochain.

Elle donne mandat aux syndicats et organisations du personnel FSF, SUD et SSP :

- **d'organiser, coordonner et soutenir la poursuite de la lutte ;**
- **de n'entrer en négociation avec le Conseil d'État que si ce dernier fixe une rencontre avec un engagement et des garanties quant au retrait de ses mesures d'économie.**

Lausanne, le 18 novembre 2025

Résolution votée à l'unanimité